



Orientation
Axe



Un territoire adapté au changement climatique
Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

Numéro de l'action

SAGE Neste et Rivières de Gascogne.O6.A19

Titre de l'action

SAGE Neste et Rivières de Gascogne – en cours d'élaboration

Porteurs de l'action

Commission Locale de l'Eau Neste et Rivières de Gascogne (90 membres publics et privés) – structure porteuse : Conseil Départemental du Gers

Objectifs et Description de l'action

Objectif(s): gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, en quantité comme en qualité
Contenus de l'action : construire une stratégie commune pour la gestion de l'eau afin de répondre aux enjeux actuels et futurs : Eau potable, préservation de la biodiversité et des milieux humides, agriculture, industrie, hydroélectricité, assainissement, tourisme... Le SAGE va fixer et hiérarchiser des objectifs quantitatifs et qualitatifs, et détermine les conditions et les moyens nécessaires à les atteindre. Le SAGE se compose d'un plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) et d'un règlement. Une fois approuvé, ce document acquiert une véritable portée juridique. Il sert de guide pour tous les sujets liés à l'eau du territoire.

Pilotes

Référent

Marion Harlé - Chargée de mission zones humide-urbanisme-SIG-
MHARLE@gers.fr

Partenaires

Technique : acteurs publics et privés de l'eau (collectivités territoriales, Etat et ses établissements publics, chambres consulaires, associations, entreprises, ...)
Financier : AEAG, Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, Départements (Gers, Hautes-Pyrénées, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Landes), 33 EPCI-FP

Calendrier & Avancement

Calendrier

fin de l'élaboration : fin 2025 ou 2026

Avancement

en cours

Bénéfices & Résultats

amélioration de la qualité des eaux